

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'assemblée générale de l'amicale des Durgeons d'Étalans s'est tenue le samedi 9 octobre 2021 à 15h00 à l'étang d'Étalans.

**Présents:** Waroquier wilfried, Pauthier Bernard, Berardi Franck, Gros Lambert Robin.

**Absents :** Bolle Didier (excusé), Dellasanta Christophe (excusé),

Ainsi que 16 sociétaires de l'association.

Il y avait aussi 1 procuration.

## **ORDRE DU JOUR**

Le trésorier et le secrétaire remplaçant le président et le vice-président démissionnaire en cours d'année, remercie toutes les personnes présentes.

### **1) Rapport d'activités 2020 :**

- 2020 a été une année moyenne de pêche malgré le COVID.
- 189 cartes adulte à l'année (-31)
- 47 cartes enfant à l'année (idem 2020)
- 250 cartes à la journée (adulte et enfant) (-10)

Pour 2020, 2 lâchers de truites ont été effectués pour un poids de **190 kg** portion et **30 kg** de grosses.

Le concours de pêche au coup n'a pas pu être organisé en avril, en raison du confinement.

L'alevinage en décembre a été de 200 Kg de gardons, 30 Kg de tanches et 86 Kg de brochet.

## **2) Compte : bilan financier :**

- Recette **9814,50 €**

- Alevinage en truites 1355,68 € Total alevinage 3472,96 € comprennent l'alevinage d'hivers.

- Résultat de l'exercice 2020 ce fait avec un bénéfice de 2886,21 € au 31/12/2020.

## **4) Saison pêche 2021 :**

### **- Ouverture de la pêche :**

Le samedi 27 mars 2021 à 7h00 - fermeture le dimanche 31 décembre 2021 au soir.

### **- Ouverture du brochet :**

Le samedi 01 mai 2021 (la pêche aux vairons et autres vifs est interdite avant le 01 mai 2021) et la fermeture le 05/12/2021.

### **- Les prix des cartes :**

Elles restent inchangées pour l'année 2021 sauf pour les pêches de carpes (80 € pour une carte annuelle comprennent toutes les nuits désirées).

### **- pêches à la truite :**

Cette année 560 kg de truites vont être lâchées.

#### **4 lâchers seront effectués :**

03 avril	110 kg + 30 de grosse.
08 mai	110 kg + 30 de grosse.
16 octobre	110 kg + 30 de grosse.
20 novembre	110 kg + 30 de grosse.

Pour les jours de lâchers de truites, seule la pêche à la truite est autorisée, la pêche à la truite est individuelle, nous ne devons pas mélanger les prises entre plusieurs pêcheurs, pour faciliter le contrôle, les truites doivent être visibles.

## **- pêches de nuit**

Les pêcheurs de carpes doivent respectés les distances de pêche.

Donc pour cette année la pêche à la carpe de nuit est illimitée pour les pêcheurs ayants une carte annuelle à 80 €.

Pour les pêcheurs ayants une carte annuelle à 40 €, ils doivent payer 2 € par nuit.

Les non sociétaires doivent payer une carte journalière à 15 €.

La pêche à la carpe se fait exclusivement en NO KILL. Toutes les carpes doivent être remises à l'eau.

## **4) La composition du conseil d'administration au 10 octobre 2021 :**

Président : démissionnaire  
Vice précisent : démissionnaire  
Secrétaire : Waroquier Wilfried  
Trésorier : Pauthier Bernard

Membres : Christophe Dellasanta, Franck Berardi, Didier Bolle, Robin Gros Lambert

Le secrétaire demande si des personnes veulent se présenter, des places sont éventuellement à prendre, 3 personnes se sont présentées (Vitte Daniel, Louis Cédric, Louis Gwladys) pour rentrer au conseil d'administration et ont été élus par 19 voix.

## **Composition du conseil d'administration :**

Waroquier Wilfried, Pauthier Bernard, Berardi Franck, Bolle Didier, Vitte Daniel, Louis Cédric, Louis Gwladys, Gros Lambert Robin, Dellasanta Christophe.

## **5) Renouvellement des membres du bureau au 10 octobre 2021 :**

Un vote a été effectué par le conseil d'administration pour élire un nouveau Président.  
Seul Monsieur Pauthier démissionnaire de son poste de trésorier c'est présenté et a été élu à l'unanimité, le poste de trésorier étant vacant, Monsieur Berardi Franck c'est présenté et a été élu avec 6 voix contre 1.

Désignation du nouveau bureau, Président : Pauthier Bernard.  
Secrétaire : Waroquier Wilfried.  
Trésorier : Berardi Franck.

## **6) Prochaine journée d'entretien :**

Trois dates sont retenues le samedi 13 février le samedi 20 février, le samedi 27 février à 8h00 selon la météo.

Les bénévoles sont les bienvenus.

## **7) Prochaine assemblée générale 2022 :**

Vendredi 04 février 2022 à 20h30 espace Douge Étalans.

La séance est levée à 16h30

Le secrétaire :

M WAROUIER Wilfried

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'W. Warouier', written over a horizontal line.